



Commission Franco-Américaine
Franco-American Commission



COMMENT OBTENIR VOTRE VISA F-1/M-1 ou J-1

<http://france.usembassy.gov>

PRISE DE RENDEZ-VOUS

Pour fixer un RV, rendez-vous sur le site <https://ais.usvisa-info.com/fr-FR/niv> et suivez les instructions. Il faudra dans un premier temps créer un compte, remplir en ligne le formulaire de demande de visa DS-160 (voir ci-dessous) et payer les frais de demande de visa (160 USD au 1^{er} juin 2015).

DOCUMENTS

Le **jour du rendez-vous** vous devrez présenter les documents suivants :

- Votre **passport**, valide si possible pendant au moins six mois au-delà de la durée du séjour aux États-Unis.
- Une carte de séjour si vous n'êtes pas ressortissant européen
- Le formulaire **I-20 (visa F-1) ou DS-2019 (visa J-1)** fourni par votre institution d'accueil ou votre programme d'échanges, signé et daté par vous-même.
- La page de confirmation du formulaire **DS-160** et votre photographie d'identité (voir les instructions ci-dessous dans la rubrique « DS-160 »).
- La page de confirmation du rendez-vous imprimé à partir du site Web <https://ais.usvisa-info.com/fr-FR/niv>
- La preuve que vous avez réglé les **droits d'enregistrement SEVIS**, plus d'infos : <http://french.france.usembassy.gov/niv/sevis.html> (200\$ pour le visa F, 180\$ pour le visa J.)
- Si vous n'êtes pas européen(ne) il faudra peut-être régler des droits de chancellerie, voir <http://travel.state.gov/content/visas/english/fees/reciprocity-by-country.html>

Munissez-vous également des documents suivants au cas où l'officier consulaire demande à les voir, mais ne les présentez pas au guichet :

- Une deuxième pièce d'identité.
- La lettre d'admission ou d'invitation dans votre institution d'accueil.
- Les justificatifs financiers (relevés de compte par exemple).
- Une photo d'identité (même si vous l'avez téléchargé sur le formulaire DS-160), suivre les instructions sur : <http://french.france.usembassy.gov/niv/photo.html>

LE DS-160

Ce formulaire se trouve sur le site <https://ceac.state.gov/genniv>

Une fois sur le site, on vous demandera de sélectionner le lieu de dépôt du dossier. Dans le menu déroulant, cliquez sur « FRANCE, PARIS ». Ensuite, cliquez « START APPLICATION ».

Le dossier est en anglais, mais en glissant la souris au-dessus du texte, une traduction en français apparaîtra dans une fenêtre pop-up.

Vous aurez ensuite la possibilité de télécharger une **photo d'identité** numérique, qui doit être conforme à un certain nombre d'exigences (voir « Un mot sur les photos » ci-dessous). Un message automatique vous indiquera si la photo semble être conforme aux exigences. Puis, cliquez sur « START A NEW APPLICATION ».

Notez votre numéro de dossier « APPLICATION ID » ! Ce numéro ainsi que votre réponse à la question de sécurité vous seront demandés si vous souhaitez avoir accès à votre dossier par la suite. Ce numéro vous sera également demandé lorsque vous allez faire votre demande de RV.

A la cinquième page de questions, intitulée « TRAVEL INFORMATION », pour la question « PURPOSE OF TRIP TO THE U.S. / PLEASE SELECT A VISA CLASS », sélectionnez « **STUDENT (F)** » ou « **EXCHANGE VISITOR (J)** ». Dans la dernière rubrique « SEVIS », il faudra indiquer votre **numéro SEVIS** qui se trouve sur votre DS-2019 ou I-20 au-dessus du code barre en haut à droite. Ce numéro commence par N et est suivi de 10 chiffres.

Astuces :

- Vérifiez très attentivement vos réponses. Une fois que le dossier est soumis, il est très difficile (voire impossible) de faire des corrections.
- Ne mettez pas d'accents ou de caractères spéciaux. Par exemple, si vous êtes né à Chambéry, mettez Chambery.
- Limitez le nombre de réponses de type « ne s'applique pas » ou « ne sais pas ».
- Pour la rubrique « Work/Education/Training », il est inutile de fournir des renseignements sur tous vos stages ou petits jobs étudiants. Surtout les vrais emplois.
- Après avoir soumis le dossier en ligne, imprimez la page de confirmation pour la présenter le jour de l'entretien avec les autres pièces justificatives.

Un mot sur les photos :

La photo doit répondre à un certain nombre de spécifications, à lire **très attentivement** sur <http://french.france.usembassy.gov/niv/photo.html>. Sachez que les photos de photomaton français ne sont pas conformes aux exigences américaines. Scannez et téléchargez la photo directement au dossier DS-160. Apportez avec vous la photo originale le jour de l'entretien à donner à l'officier consulaire s'il la demande.

Vous pouvez prendre la photo vous-même avec un appareil numérique, à télécharger directement au dossier DS-160, mais faites très attention aux spécifications précitées. Le Département d'Etat met à votre disposition un outil pour redimensionner vos photos numériques à la taille exigée : http://travel.state.gov/res/flash/cropper/FIG_cropper.html

A savoir: même si, en remplissant le DS-160, vous recevez un message attestant que votre photo est conforme aux exigences, le jour de l'entretien, un officier consulaire peut constater que ceci n'est pas le cas et vous demander de la refaire (il y a un photomaton à l'intérieur du consulat).

L'ENTRETIEN ET LES MESURES DE SECURITE AU CONSULAT

Pour faciliter votre démarche au consulat, sachez qu'il y a des mesures de sécurité assez strictes à l'intérieur des services consulaires. **N'apportez surtout pas avec vous** des valises ou sacs de grande taille, ordinateurs portables, lecteurs MP3, appareils photos... Ces objets ne seront pas admis à l'intérieur du consulat et il n'y aura personne à qui les confier pendant l'entretien ! Les téléphones portables seront remis au personnel de sécurité avant admission dans la salle d'attente.

Toute denrée alimentaire sera refusée à l'entrée. Un distributeur de boissons et de sandwichs est à la disposition du public dans la salle d'attente. Prévoyez une occupation puisque l'attente peut être de plusieurs heures.

En entrant au service consulaire, récupérez un ticket de passage. Asseyez-vous dans la salle d'attente. Votre numéro de passage sera affiché sur l'écran avec le numéro de guichet où vous devez vous rendre. Vous passerez au guichet deux fois : la première fois pour déposer vos documents et faire des empreintes digitales, et la deuxième fois pour répondre aux questions de l'officier consulaire. Le but de l'entretien consulaire est de prouver votre intention de quitter les États-Unis à la fin de votre voyage. Il faudra apporter la preuve que vous avez des liens importants avec le pays dans lequel vous avez l'intention de revenir à la fin de votre séjour aux États-Unis (Ceci est généralement établi par des preuves de vie familiale, professionnelle, propriété, d'emploi ou d'autres liens et engagements à un pays autre que les États-Unis.). L'entretien ne dure que quelques minutes.

NB : L'ordre de passage n'est pas forcément chronologique.

RECEPTION DU VISA

Après l'entretien, **le consulat conservera votre passeport** pour y imprimer votre visa. Vous le recevrez par La Poste environ une semaine après. En revanche, il peut y avoir des délais dans les cas suivants : s'il manque un ou plusieurs documents ; s'il y a une procédure administrative ; s'il y a des problèmes techniques. Ne passez donc pas votre entretien seulement une semaine avant de partir, prévoyez large (par exemple : un mois avant).